FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
RHÔNE

Livret pour comprendre et prendre soin de l'Yzeron

Printemps des rivières

Sommaire

Introduction p.3
- Présentation du printemps de l'Yzeron p.4
- Définitions et droits de la rivière p.5-6
- Présentation de l'Yzeron p.7-8

Les enjeux de l'Yzeron p.9
- Les inondations P.10-13
- La sécheresse p.14-16
- La continuité écologique p.17-18

Aller à la rencontre de l'Yzeron.....p.19-21

Pour aller plus loin p.22

Introduction

Présentation

Le Printemps des Rivières a pour objectif de faire connaître et de sensibiliser les riverains à la rivière coulant près de chez eux. L'objectif est de mieux protéger ces milieux des diverses atteintes qui les fragilisent. Cet évènement initié en 2020 par FNE Ain s'est propagé en 2021 en compagnie de FNE Rhône, de FNE Isère et de la FRAPNA Ardèche grâce au soutien de l'agence de l'eau Rhône-méditerranée-Corse.

Ce livret est consacré à la rivière Yzeron.

Ce printemps de l'Yzeron ainsi que les différentes informations collectées dans ce livret ont été fournies par le Syndicat mixte d'Aménagement et Gestion de L'Yzeron, du Ratier et du Charbonnière (SAGYRC).

En partenariat avec

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

agence de l'eau RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE

Bassin de l'Yzeron
Vivre avec nos rivières

E.P.T.B ÉTABLISSEMENT PUBLIC territorial du bassin saône & doubs

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT AUVERGNE-RHONE-ALPES

Qu'est ce qu'une rivière ?

Avant de vous parler de L'Yzeron, il est avant tout nécessaire de définir la rivière. Qu'est-ce qu'une rivière ? Quelles sont les différences avec un fleuve ou un ruisseau ?

- Une rivière est un cours d'eau de taille moyenne à importante avec un débit plus ou moins conséquent. Ce critère distingue la rivière d'un ruisseau qui lui est de taille inférieure avec un débit faible.

- Une rivière se jette dans un autre cours d'eau (rivière ou fleuve). Cela la distingue d'un fleuve qui lui se jette dans une mer ou dans un océan. Ainsi, malgré sa taille imposante, la Saône n'est pas un fleuve mais bien une rivière puisqu'elle se jette dans le Rhône.

- Une rivière récolte toute l'eau d'un sous-bassin versant (ensemble d'un territoire drainé par un cours d'eau et délimité par des lignes de crêtes/sommets). Le fleuve lui, récolte toute l'eau de l'ensemble des sous bassins qui forment alors le bassin versant. Dans le cas du Rhône, ce bassin-versant se nomme Rhône-Méditerranée-Corse.

- Une rivière possède un lit mineur qui est délimité par des berges et qui, la majeure partie du temps, comprend l'intégralité des écoulements. Le lit majeur correspond à la surface que peut occuper la rivière lors de crues. Les berges font aussi partie de la rivières et sont généralement couvertes d'une végétation appelée ripisylve.

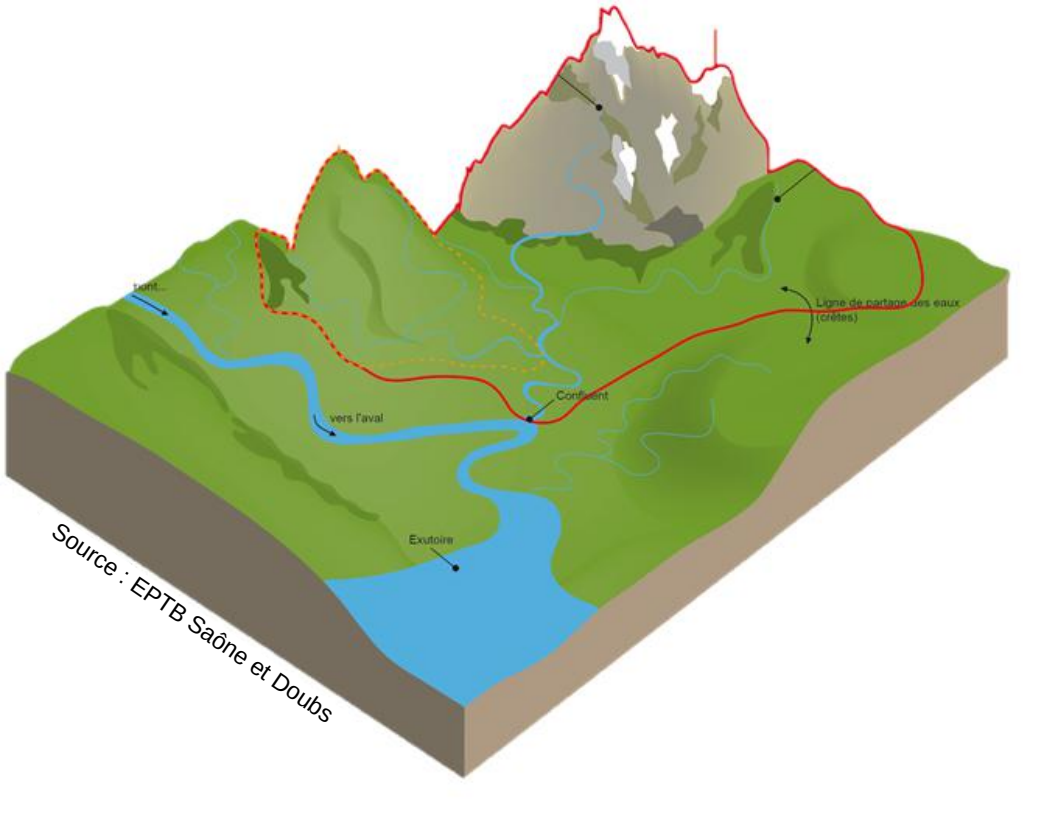

Source : EPTB Saône et Doubs

Gestion de la rivière, que dit la loi ?

D'un point de vue légal, en France, il existe deux types de cours d'eau :

- Les cours d'eau domaniaux : ils appartiennent au domaine public et sont généralement navigables. L'entretien de ces cours d'eau appartient à l'Etat et ses institutions. Dans le département du Rhône, uniquement le Rhône et la Saône sont domaniaux.

- Les cours d'eau non-domaniaux : ce sont tous les cours d'eau qui n'appartiennent pas à l'Etat mais aux propriétaires de terres adjacentes au cours d'eau. La plupart du temps, les ruisseaux et les rivières sont des cours d'eau non domaniaux. Le propriétaire riverain ou l'exploitant agricole dont terrains bordent ces cours d'eau a donc une grande responsabilité pour la préservation du milieu et de la qualité de l'eau.

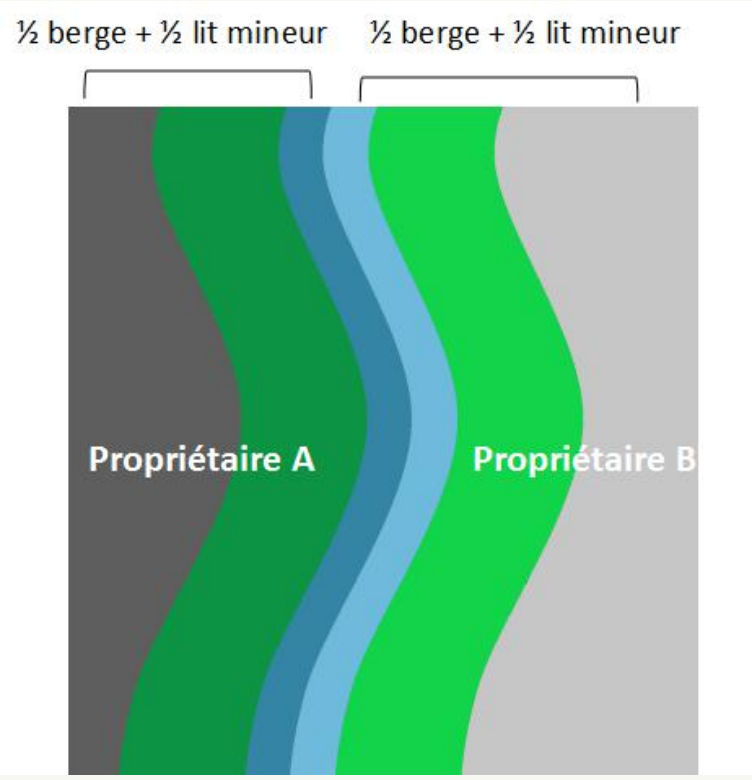

Comment est répartie la rivière entre les propriétaires ?

Dans le cas où la rivière traverse une propriété, toutes les parties de la rivière et de la berge situées sur ce terrain appartiennent au propriétaire. Dans le cas où un propriétaire est présent de chaque côté de la rivière, chacun est propriétaire de 50 % de la rivière et de la berge.

Les propriétaires ont le droit de prendre, dans la partie du lit qui leur appartient, tous les produits naturels (vase, sable, pierres) à condition de ne pas modifier le régime des eaux.

Conformément à l'article L.215-14 du code l'environnement, le propriétaire est tenu d'entretenir régulièrement la rivière en garantissant un bon état écologique et un bon écoulement des eaux afin de la garder en équilibre. Cette tâche peut néanmoins être déléguée au syndicat de rivière (dans le cas de l'Yzeron, le SAGYRC) ou à la commune.

Toute démarche qui ne correspond pas aux cas précédents doit faire l'objet d'une déclaration ou d'une demande d'autorisation auprès des services de l'état.

Le bassin versant de l'Yzeron

L'Yzeron est une rivière qui prend sa source dans la commune de Montromant, dans les monts du Lyonnais. Elle s'écoule sur 26 Km jusqu'à sa confluence avec le Rhône dans la commune d'Oullins. Elle est alimentée par de nombreux cours d'eau dont le Charbonnières, son affluent principal.

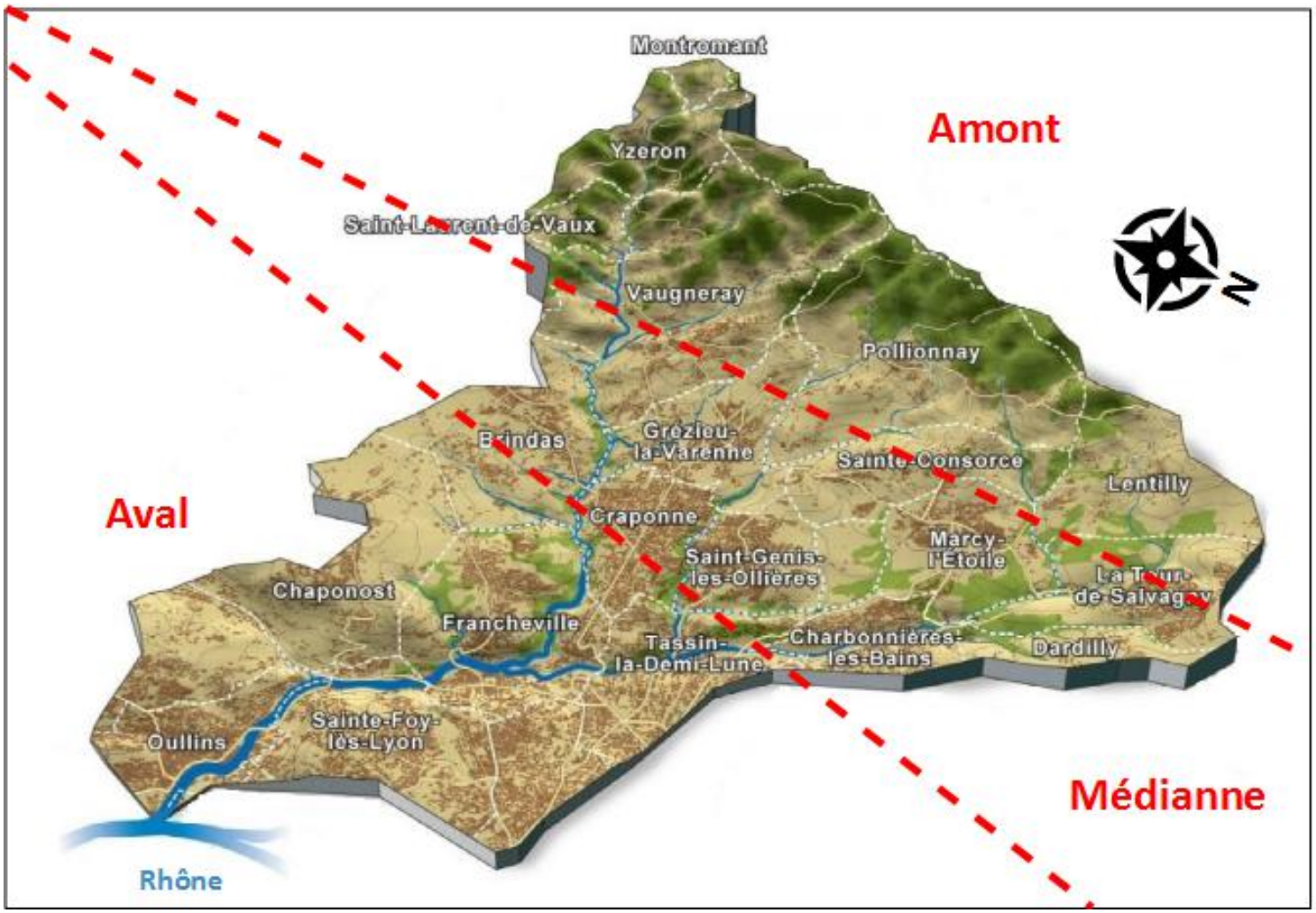

L'Yzeron abrite une flore et une faune riches mais comme de nombreuses rivières de notre département, elle est grandement altérée par les activités humaines. Ces impacts sont nombreux et résultent souvent d'usages anciens voire désuets, de ce cours d'eau. Pour bien comprendre l'origine de ces menaces, intéressons-nous d'abord à l'environnement proche de la rivière.

Pyrrhosoma nymphula (SAGYRC)

L'Yzeron peut être divisée en trois parties distinctes de l'amont à l'aval. Dans sa partie amont, la rivière traverse un environnement rural et forestier permettant un bon fonctionnement du cours d'eau. Cependant, dans sa partie médiane semi-urbaine et sa partie avale densément urbaine, l'Yzeron est perturbée par l'artificialisation des sols et par des usages domestiques et agricoles. En conséquence, la préservation de l'Yzeron est à la fois menacée par les inondations, la sécheresse et la perte de continuité écologique.

Historique de l'Yzeron

Géologie

La formation du bassin versant de l'Yzeron remonte à la fin de l'ère primaire, c'est-à-dire, il y a 600 à 230 millions d'années avant notre ère, lors d'un épisode géologique important nommé le plissement Hercynien. Au cours de cet épisode, trois anciens continents (Baltica, Gondwana et Laurentia) se sont chevauchés. Ce chevauchement a formé de nombreux massifs montagneux à travers l'Europe, tels que les Vosges ou encore le massif central. Les Monts du Lyonnais, dont fait partie le bassin versant de l'Ozon, constituent les contreforts du massif central.

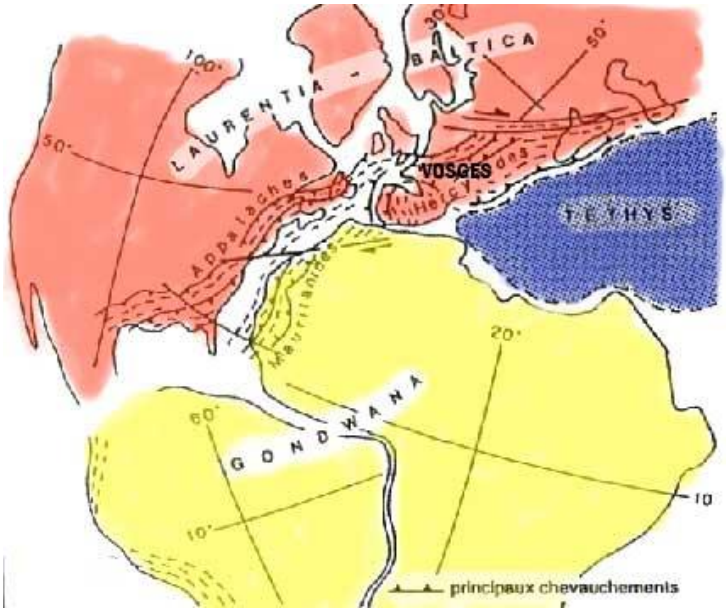

Civilisation

Le bassin versant de l'Yzeron est resté très riche et prospère durant une très longue période. La première apparition de l'Yzeron dans les livres d'histoires remonte à l'époque romaine et plus précisément au premier siècle avant J-C. La rivière étant très proche de l'ancienne cité romaine Lugdunum (l'actuelle Lyon), elle permettait aux romains d'alimenter la cité en eau grâce à la construction de l'aqueduc de l'Yzeron. Malgré cette intervention des romains, le visage de la rivière est resté intact jusqu'au 19° siècle. C'est après la Seconde Guerre mondiale que l'urbanisation s'est intensifiée créant alors le paysage urbain dense que nous observons aujourd'hui.

Aqueduc de l'Yzeron

Urbanisation après-guerre à Oullins

Les enjeux de l'Yzeron

Les inondations

Pour comprendre les inondations, il est important de différencier le lit mineur et le lit majeur.

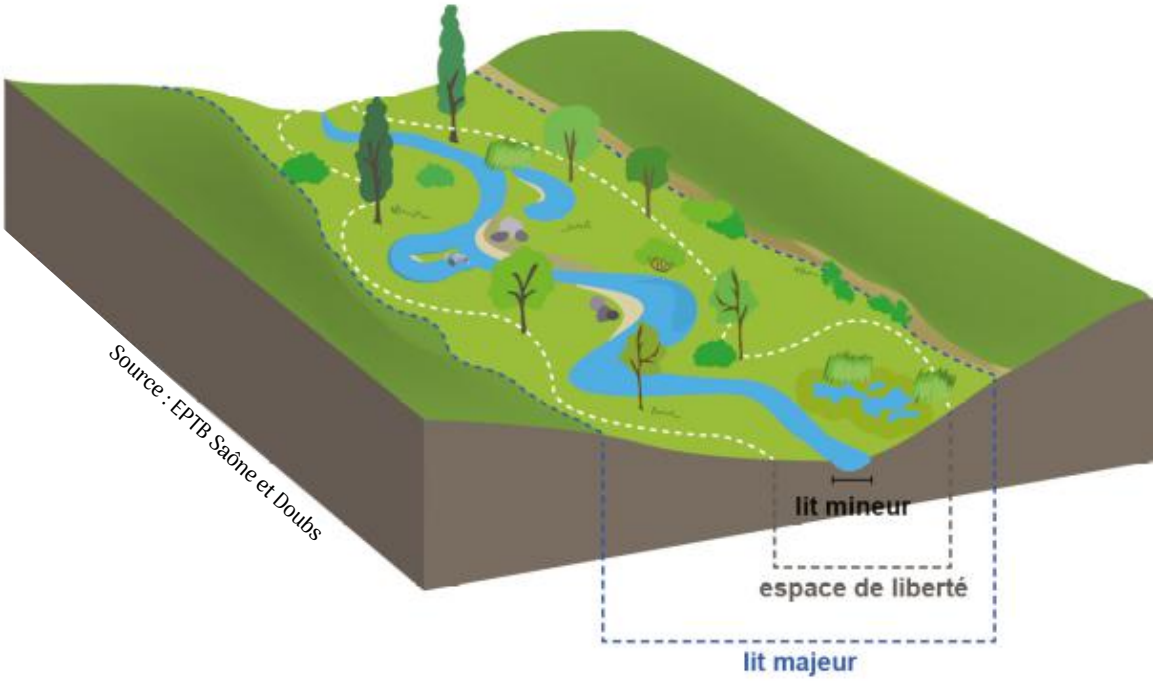

Source : EPTB Saône et Doubs

En l'absence d'inondation, la rivière est présente uniquement dans le lit mineur. Mais quand le débit d'eau est plus important et que la rivière déborde, celle-ci va s'étendre sur une grande surface que l'on appelle lit majeur (ou encore zone inondable). Ce lit majeur, en fonction de la topographie du sol, peut s'étendre sur quelques dizaines de mètres jusqu'à plusieurs kilomètres. Le cas de l'Yzeron est alors très problématique en raison de la forte urbanisation dans le lit majeur à l'aval de la rivière.

Attention : On parle d'inondation uniquement lorsque la rivière quitte son lit mineur. Sinon, il s'agit de crue.

Mais d'où provient cet excédent d'eau ?

Les crues sont le fruit du cycle naturel de l'eau et dépendent donc des pluies (régime pluvial) du bassin versant et dans une moindre mesure de la fonte des neiges et des glaciers (régime glaciaire). L'Yzeron, lui, dépend uniquement du régime pluvial.

Point important, les crues ne sont pas un phénomène périodique !
En effet, étant essentiellement dépendantes des pluies, les crues sont différentes chaque année et sont donc imprévisibles sur le long terme.

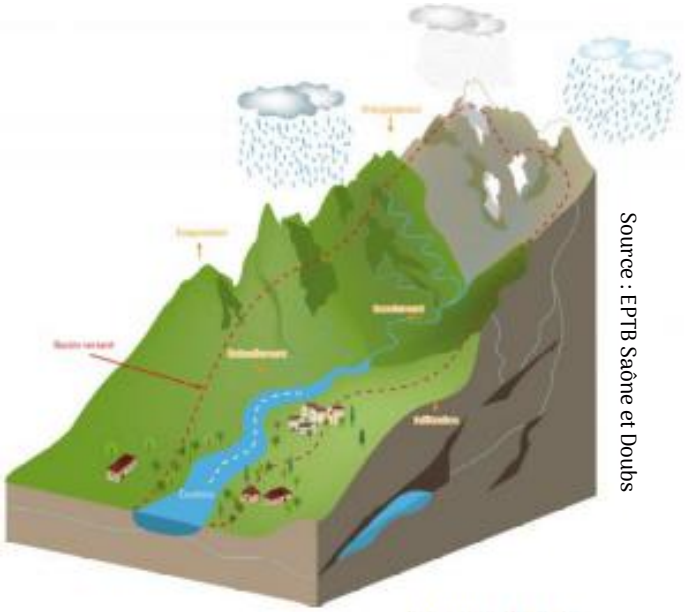

Source : EPTB Saône et Doubs

Source : EPTB

Les pires inondations de l'Yzeron

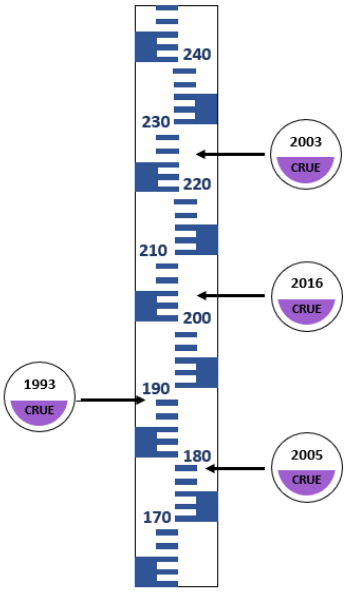

Mais alors, si les inondations sont un phénomène naturel, pourquoi observe-t-on un tel phénomène avec des dégâts colossaux sur l'Yzeron ? Rappelez-vous, à l'aval de l'Yzeron, la rivière traverse un milieu urbain dense. Cette urbanisation s'accompagne de ce qu'on appelle une imperméabilisation des sols. En d'autres termes, tout le béton et le bitume que nous coulons pour construire notre ville et nos routes réduit la perméabilité du sol, et donc l'infiltration de l'eau. Suite à cette imperméabilisation, l'infiltration de l'eau est réduite de 35% par rapport à un sol naturel.
Pire encore, l'Homme a imperméabilisé les berges des cours d'eau pour construire au plus près de la rivière et faciliter son usage. Mais cette proximité se paye chère lorsque les aménagements urbains sont inondés.

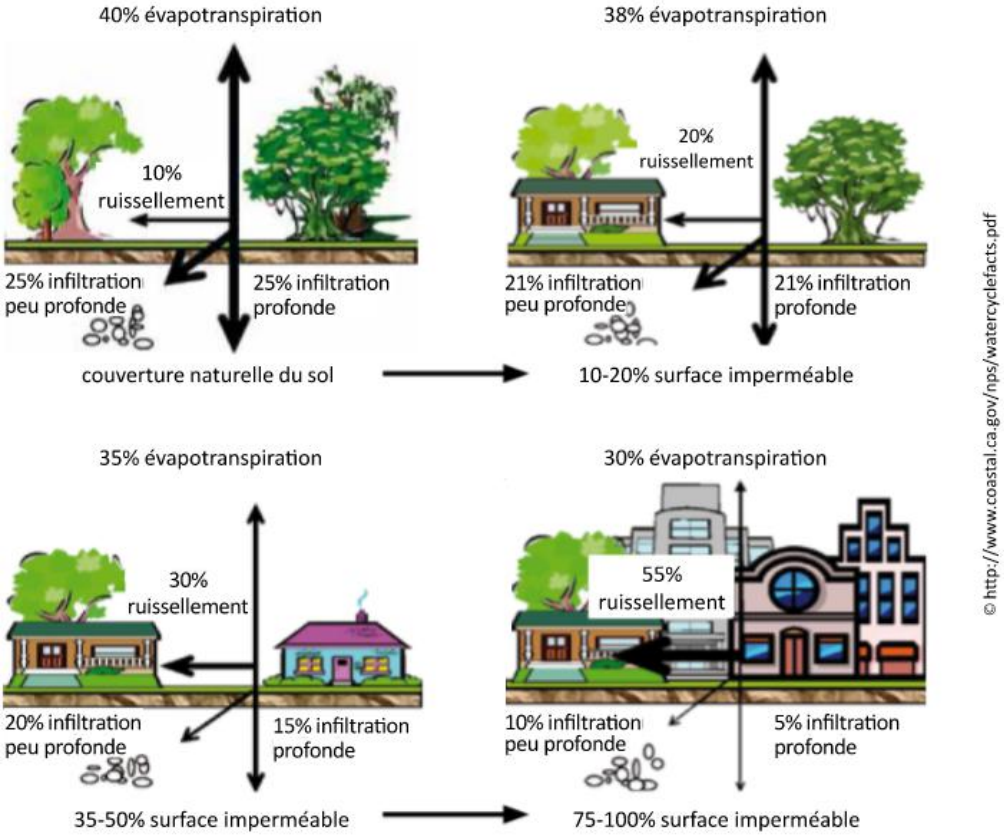

Influence de l'imperméabilisation des sols sur le cycle de l'eau

Se prémunir des inondations de l'Yzeron

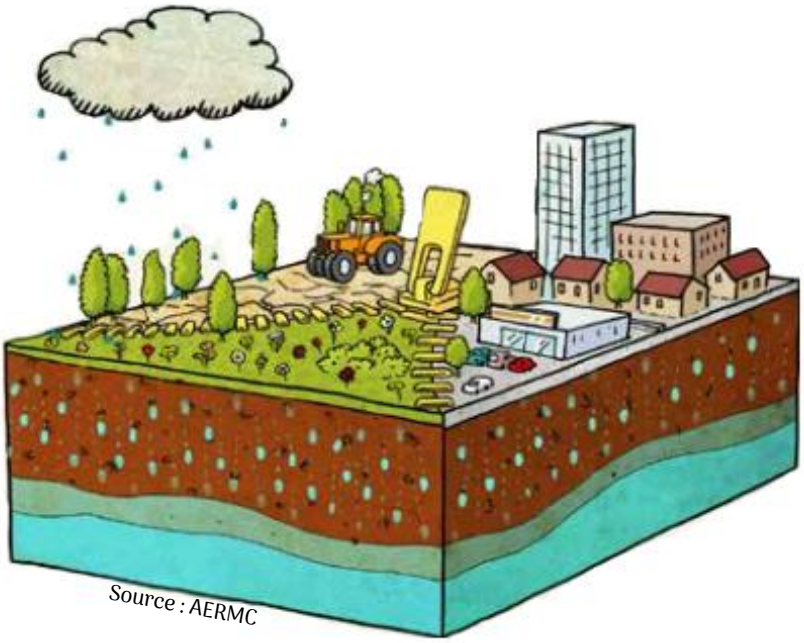

Réunissant 5 communautés de communes et 19 communes du bassin versant, le SAGYRC a instauré en 2013 un programme de prévention des inondations (PAPI) pour une durée de 6 ans. L'objectif était alors simple : unir ses forces pour empêcher les crues trentennales de faire des ravages dans les communes du bassin versant.

Une multitude d'actions ont alors été lancées et notamment la restauration du lit et des berges de L'Yzeron. Nous en parlions, les inondations de l'Yzeron sont majoritairement le produit d'une trop forte imperméabilisation. Or, ces restaurations ont justement pour objectif de désimperméabiliser le lit et les berges afin de garantir l'infiltration et le bon écoulement des eaux de pluie. Lors de cette restauration, le lit de la rivière est aussi élargi pour permettre un meilleur écoulement de l'eau. Au total, ce sont 4,5 kilomètres du linéaire de la rivière qui ont été réaménagés.

Ensemble contre les inondations

Une unique mais indispensable action est possible pour que les riverains puissent agir contre les inondations : **la vigilance.**

Interdire les habitations en zones inondables

Beaucoup de constructions, dont des logements, sont présentes en zones inondables. Elles sont donc fortement menacées par le risque d'inondation. Il est donc important de se renseigner sur ces zones avant de s'installer dans une commune et d'être bien informé. Vous serez alors en capacité de réagir si une inondation a lieu.
Pour savoir si vous êtes soumis au risque d'inondation, et comment vous préparer, vous pouvez vous rendre sur ce site répertoriant tous les risques naturels par commune : www.georisques.gouv.fr

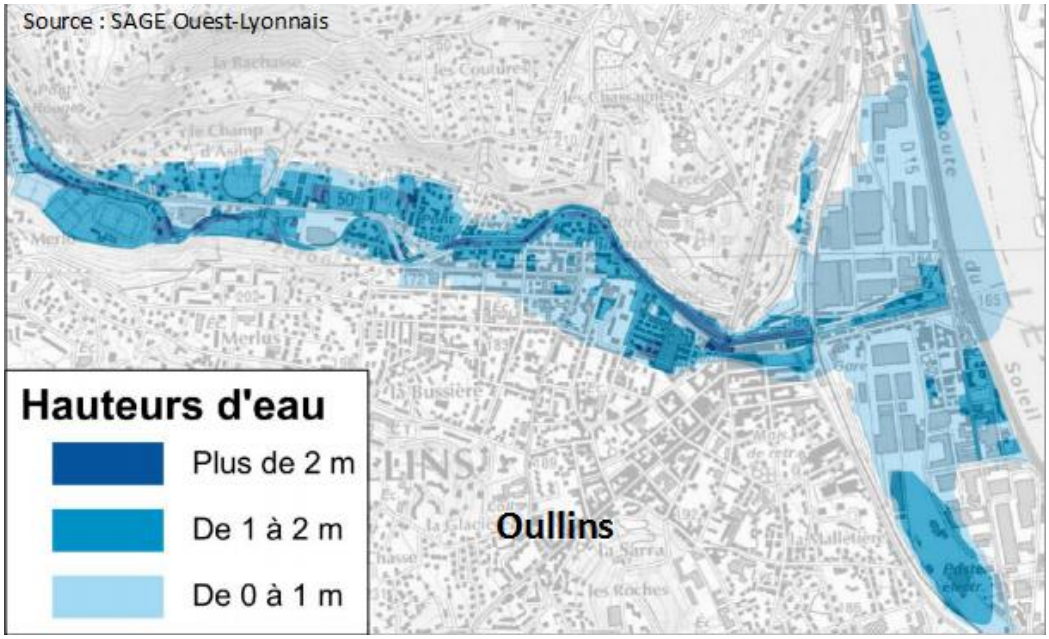

Connaître la marche à suivre en cas d'inondation

En cas d'inondation, vous serez informés via les sirènes du réseau national d'alerte. Ce signal, que vous entendez chaque premier mercredi du mois, est le suivant :

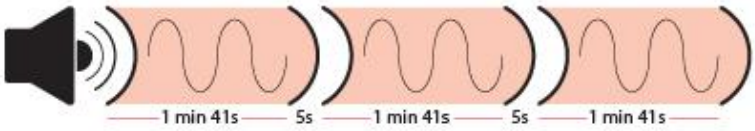

Vous devez alors vous renseigner les raisons de signal d'alerte par internet (vigicrues.gouv.fr) pour savoir comment gérer cette situation de crise. Il vous sera notamment demandé de :

- Vous mettre à l'abri;
- Éviter de vous déplacer et de franchir les zones inondées;
- Aider les personnes sinistrées ou en danger;
- Éviter de téléphoner aux secours pour ne pas encombrer les lignes téléphoniques;
- Couper l'électricité si cela n'a pas été fait par les autorités.

Un cours d'eau régulièrement à sec

En période estivale, dès le printemps, de nombreuses rivières du département sont soumises à une période de sécheresse importante. L'Yzeron ne déroge pas à la règle, son débit est souvent réduit à un simple filet d'eau, c'est ce que l'on appelle l'étiage. La conséquence est sans appel : la faune et la flore aquatiques sont mises à mal !

Mais d'où provient cette sécheresse estivale, alors même qu'en période hivernale l'Yzeron déborde fréquemment ?

Un phénomène naturel

L'Yzeron est soumis à des périodes de basses eaux en raison de son régime exclusivement pluvial. Puisque la fonte des neiges ou des glaces et que les nappes phréatiques ne contribuent pas ou peu au niveau d'eau de l'Yzeron, la rivière ne possède pas de réserve en eau pour la saison estivale, ce qui provoque une baisse du niveau de l'eau.

Des impacts accentués par les activités humaines

Nous le savons tous, notre consommation en eau est trop importante pour garantir la préservation de nos rivières ! Pour l'Yzeron ce constat est très marqué puisqu'il a été estimé qu'une réduction de 44 % des prélèvements était nécessaire pour son bon fonctionnement. Même si elles sont importantes, les principales pertes en eau ne sont pas liées à l'agriculture ou à l'usage domestique. La principale cause du déficit en eau dans l'Yzeron est la défaillance du système d'assainissement. D'une part, on constate des canalisations vétustes qui captent l'eau à proximité de la rivière, mais aussi, une évacuation des eaux pluviales censées venir alimenter la rivière.

Quelles solutions ?

Pour réduire la sécheresse de l'Yzeron, l'ensemble des acteurs (collectivités, SAGYRC, chambre d'agriculture, etc.) ont élaboré un plan de gestion de la ressources en eau (PGRE). Ce plan, mis en place entre 2017 et 2020, a pour objectif principal de « gérer la ressource en eau par des actions d'économies d'eau pour éviter des situations critiques ». Ces actions vont agir sur les trois origines de pertes en eau (assainissement, agriculture et eaux domestiques).

Optimiser les prélèvements des retenues d'eau

Pour irriguer les cultures mais aussi pour la pêche, 135 retenues collinaires (réserves d'eau artificielles alimentées par la rivière ou la pluie et fermées par une digue) ont été installées dans le bassin versant. Ces retenues sont un manque à gagner en eau pour la rivière. La première action consiste à aménager ces retenues, soit en les supprimant totalement, soit en mettant en place des dérivations pour assurer un débit minimum dans l'Yzeron.

Source : SAGYRC

Réduire les prélèvements d'eaux claires

Afin de limiter les pertes d'eau de ruissellement et le prélèvement involontaire d'eau de la rivière par des canalisations vétustes, la solution est simple : entretenir les réseaux d'assainissement. Cela passe par de la réparation extérieure mais aussi intérieure des canalisations par un processus de chemisage (injection de résine).

Réduire les prélèvements domestiques

Afin de réduire la consommation domestique en eau, des actions de sensibilisation sont réalisées par le SAGYRC et par les communes du bassin versant. Les communes ont aussi la possibilité d'aménager des ouvrages d'infiltration d'eau ou encore des jardins partagés .

Comment économiser l'eau ?

Nous avons tous les moyens d'agir pour limiter la sécheresse de l'Yzeron. Cela passe par de petits gestes simples au quotidien qui font vraiment la différence.

Pour réaliser notre toilette, nous consommons en moyenne 39 litres d'eau par jour. Pour réduire ce chiffre impressionnant des solutions existent :

- Ne pas laisser couler l'eau du robinet entre deux utilisations;
- Privilégier la douche plutôt que le bain;
- Utiliser des pommeaux de douche et des robinets plus économes.

Les chasses d'eau consomment 20 litres d'eau par jour en moyenne. Bien que cela soit indispensable, il est possible de faire de petites économies d'eau.

- Équiper les WC d'une double chasse qui s'adapte à vos besoins;
- Placer une bouteille d'eau pleine dans le réservoir de la chasse d'eau. Cela limitera le remplissage entre chaque chasse;
- Appuyer moins fort sur le bouton de la chasse. Le débit est dépendant de la pression que vous exercez.

L'électroménager (lave-vaisselle et lave-linge) consomme 24 litres d'eau par jour !

- Attendez le plus possible pour démarrer ces appareils. Nous les lançons souvent à moitié vide.
- Équipez-vous d'appareils consommant moins. Votre facture d'eau sera votre récompense.

Profitons de ce que la nature nous offre

Parmi toutes les solutions possibles, il en est une qui peut considérablement changer notre consommation d'eau : le récupérateur d'eau de pluie. L'eau de pluie que vous récupérerez est gratuite et peut être utilisée pour réduire toutes les pertes d'eau. Vous pouvez l'utiliser pour vos chasses d'eau, pour arroser votre jardin ou encore pour laver les sols..
Si vous voulez installer un récupérateur, voici un tutoriel qui vous aidera :
https://fr.wikihow.com/collecter-les-eaux-de-pluie

La continuité écologique

La continuité écologique correspond à la libre circulation des organismes et des sédiments le long de la rivière.

Lorsque la rivière est entravée par une multitude d'obstacles, les déplacements s'avèrent plus compliqués et les organismes effectuant des migrations sont grandement impactés.
Et pourtant, ces obstacles sont présents sur la plupart de nos cours d'eau. L'Yzeron et ses affluents comptaient encore 74 seuils de plus 60 cm présents en 2016.

Ces seuils ont majoritairement été installés au cours du 19° siècle. Parmi ces seuils, nous retrouvons par exemple des moulins à eau utilisés dans la meunerie pour faire de la farine ou encore des infrastructures pour la blanchisserie, notamment dans les communes de Craponne et Grézieu la Varenne. Plus récemment, des infrastructures d'assainissement des eaux usées ont été installées sur l'Yzeron comme le seuil Taffignont.

Seuil de Taffignon (SAGIRC)

Quelles sont les conséquences de ces seuils ?

Des sédiments bloqués

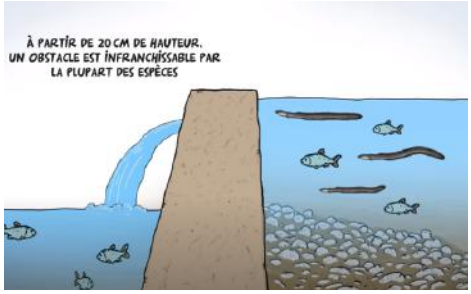

Source : AERMC

En conditions normales, les sédiments provenant de l'érosion en amont, transitent jusqu'à l'aval où ils se fixent, le courant étant plus faible. La présence d'un seuil ou d'un barrage, va retenir ces sédiments, privant ainsi l'aval de ressources alimentaires et de gravats indispensables pour garder des habitats diversifiés pour la faune et la flore. De plus, les sédiments ne se déposant plus le long de la rivière, les berges s'érodent davantage, menaçant ainsi les organismes des berges et l'Homme.

Une faune très impactée

Que ce soit à la remontée ou à la descente de la rivière, la présence d'un seuil de 20 cm et plus provoque une rupture de continuité pour les animaux aquatiques (poissons, insectes, amphibiens, etc..). Pour accomplir leur cycle biologique (reproduction, croissance, etc..) ou pour trouver un refuge en période estivale, de nombreuses espèces animales sont amenées à migrer le long de la rivière et se retrouvent alors confrontées à de nombreux obstacles.
De plus, le ralentissement du courant à l'approche du seuil a pour conséquence le réchauffement de l'eau que de nombreuses espèces ne tolèrent pas.

Les seuils et la génétique :

Il a été démontré par la fédération de pêche du Rhône que l'isolement des truites fario entre l'amont et l'aval de la rivière avait provoqué un éloignement génétique entre les deux groupes. Ne pouvant se mélanger et se reproduire ensemble, les gènes ne sont pas partagés et le génome finit par changer progressivement. Cet isolement peut conduire à terme à la formation de deux espèces distinctes.

Quelles solutions ?

Afin de rétablir la continuité écologique de l'Yzeron, le SAGYRC a lancé en 2005 un plan de gestion de la ressource en eau. Parmi les objectifs, on relève celui de traiter tous les seuils du bassin versant d'ici à 2022. Grâce à leur travail, une trentaine de seuils ont déjà été réaménagés.

Supprimer le seuil : Il s'agit de la méthode la plus efficace puisqu'elle permet de totalement restaurer la continuité sédimentaire et piscicole du cours d'eau. Cependant, cette méthode est compliquée à appliquer : elle nécessite des études scientifiques, peut coûter cher et ne pas être réalisable dans certains cas.

Installer une dérivation : Il ne s'agit pas d'agir directement sur le seuil mais sur son environnement proche en créant un autre ruisseau parallèle à la rivière. Cela permet de restaurer la continuité piscicole et dans une moindre mesure la continuité sédimentaire.

Source : EPTB Saône et Doubs

Passe à poisson : Afin de rétablir la continuité piscicole, il est possible d'installer une passe à poisson, c'est-à-dire, une voie en pente douce, accolée au seuil où la remontée et la descente seront plus faciles. Ces passes à poisson peuvent être une simple pente douce ou être en escalier avec de petites chutes. L'inconvénient de cette technique est que la continuité sédimentaire n'est pas restaurée.

Je suis propriétaire, que dois-je faire ?

Tous travaux ou activités impliquant de modifier le profil de la rivière ou dérivant le cours d'eau sont soumis à autorisation par la police de l'eau si l'aménagement a lieu sur plus de 100 m, et, à déclaration si l'aménagement a lieu sur moins de 100 m. Si vous souhaitez aménager un seuil sur votre propriété, il est donc préférable de vous rapprocher du syndicat de rivière qui a connaissance de cette législation et les compétences pour l'aménagement de ce seuil.

Parcours Saint-Genis-les-Ollières

Découverte du bassin versant de l'Yzeron

Point de départ : station de bus le Guillot (45.759892, 4.730277)
Accès : Bus TCL 72
Durée : 2 à 3 heures
Forme et nature du parcours : boucle

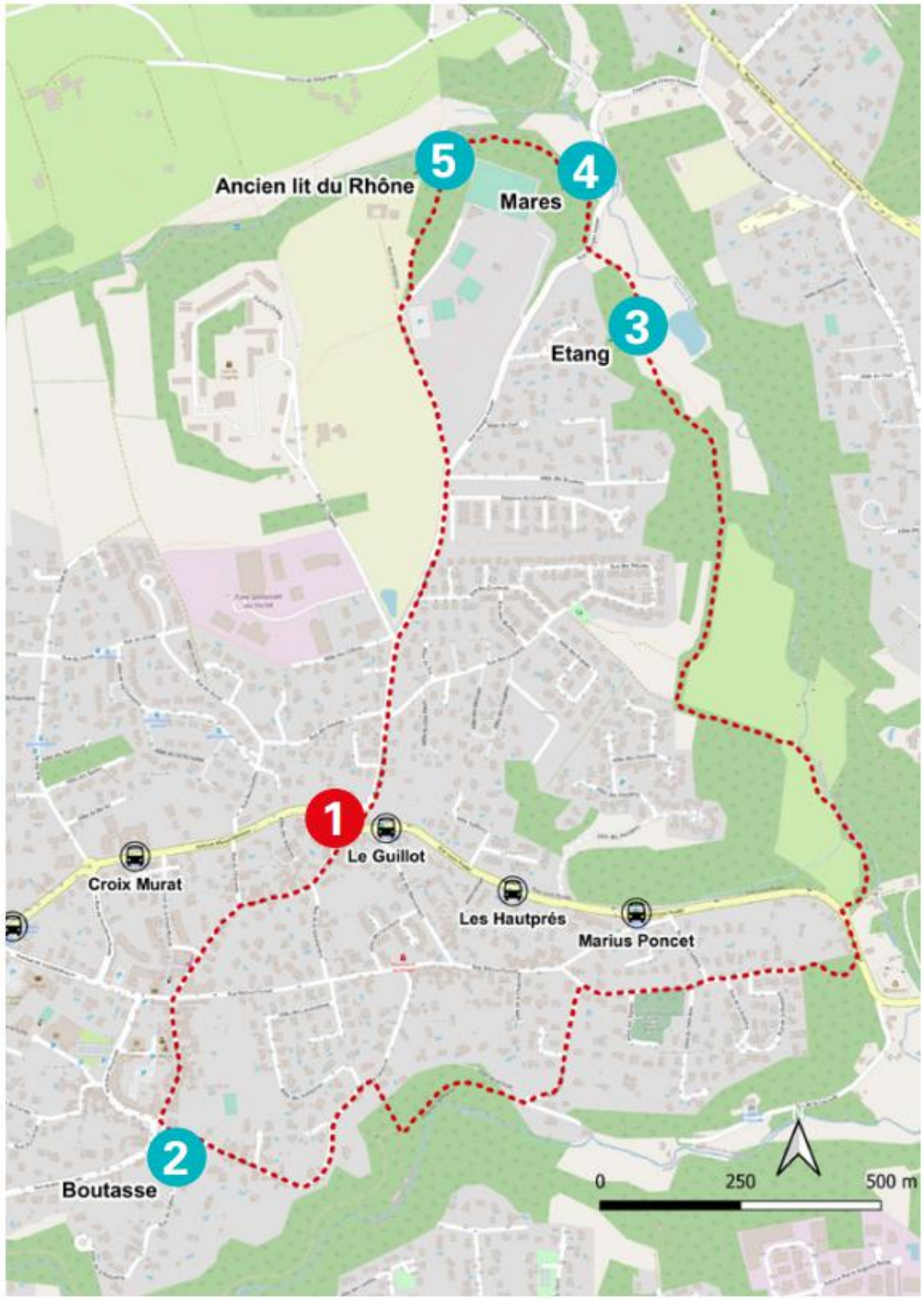

1

Depuis la rue Louis Pradel, remontez vers le rond-point puis empruntez la rue du Guillot.

2

Le terme boutasse, propre à la région lyonnaise désigne des petites étendues d'eau artificielles. En raison d'une faible ressource en eau à Saint-Genis-les-Ollières, les agriculteurs et les habitants ont dû s'adapter dès le moyen-âge en bâtissant des structures pour retenir l'eau de pluie. C'est ainsi que les boutasses sont apparues. Les quelques boutasses restantes dans la commune offrent aujourd'hui un refuge à de nombreuses espèces animales et végétales, telles que l'Alyte accoucheur, ci-contre.

3

L'étang Renaud se situe au bord du ruisseau du Ribes, qui passe derrière. Il est alimenté par une source provenant de la colline située juste derrière vous, fournissant une eau de bonne de qualité à l'étang. Cet étang est une retenue collinaire pour l'usage l'agricole. Vous pourrez observer diverses espèces de canards mais aussi des hérons, dont les hérons garde-bœufs, qui font le voyage depuis le parc de la Tête d'or, à Lyon.

4

Cette mare pédagogique existe à Saint-Genis-les-Ollières depuis 2018. À la différence d'un étang, une mare est une petite étendue d'eau ayant une profondeur de moins de deux mètres et une superficie nettement inférieure. Les mares possèdent de multiples avantages pour la biodiversité. Elles constituent un habitat pour de nombreuses espèces (libellules, amphibiens, oiseaux d'eau, etc.) et leurs interconnections forment un réseau permettant le transit des espèces entre différents milieux. C'est ce que l'on appelle un corridor écologique.

5

Le parcours mène le long du ruisseau du Méginand. Ce petit ruisseau de 2,9 km termine sa course dans le ruisseau du Ribes. De nombreux galets sont présents dans ce ruisseau sur le chemin. Ils sont les témoins d'importants changements hydrographiques très anciens. En effet, il y a 5 millions d'années, le Rhône passait encore par l'est de Saint-Genis-les-Ollières avant d'occuper son lit actuel plus à l'est de la commune. Vous êtes donc dans l'ancien lit du Rhône avec ses galets qui se sont retrouvés sédimentés et qui par érosion sont de nouveau visibles.

Découvrir d'autres balades

Pour obtenir un bon point de vue de l'Yzeron et découvrir un aménagement réalisé par le SAGYRC, vous pouvez vous rendre dans la commune de Brindas aux coordonnées suivantes : 45.724122, 4.677951.
Sur ce parcours le long de l'Yzeron, vous rencontrerez des panneaux réalisés par le SAGYRC. Ces panneaux vous expliquerons l'aménagement d'un seuil, autrefois présent à cet endroit, en passe à poissons.
Ce sera l'occasion de profiter d'une bonne balade nature, instructive et revigorante.

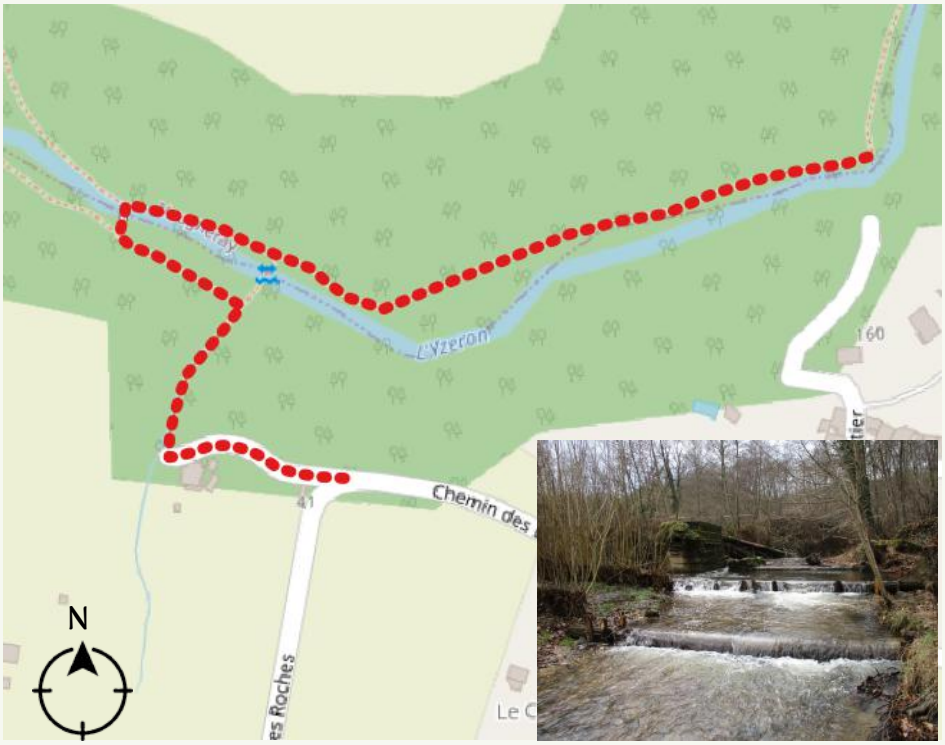

L'association Chante-Ruisseau a réalisé un guide de 40 balades pédestres et de 8 circuits à vélo dans l'ouest lyonnais. Il est disponible dans les librairies et à la mairie de Saint-Genis-les-Ollières.

Association
Chante-Ruisseau
Nature et Environnement à Saint Genis les Ollières

Pour plus d'informations :

Le site FNE Rhône : https://www.fne-aura.org/rhone/

Ressources sur les enjeux (sources) :

- Le PGRE du bassin versant de l'Yzeron :
https://www.riviere-yzeron.fr/wp-content/uploads/2018/03/pgre_yzeron_nov2017_vf.pdf

- Page internet du SAGYRC :
https://www.riviere-yzeron.fr/

- Pour en apprendre plus sur la continuité écologique :
Restaurer pour mieux protéger - Fédération de pêche du Rhône (peche69.fr)

Ce livret est complété par un livret général présentant le Printemps des rivières en Auvergne-Rhône-Alpes et des fiches éco-gestes pour protéger les rivières.

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
RHÔNE

Vous voulez agir avec nous ?

- Abonnez-vous à la newsletter ! Cela vous aidera à comprendre ce qui se fait dans l'association et comment s'y impliquer.

- Venez à nos événements et aux échanges du hérisson pour lesquels les bénévoles FNE Rhône se réunissent.

- Signalez votre intérêt ainsi que la ou les thématiques qui vous intéressent à l'adresse nature

- Faîtes un don libre ou adhérez en ligne à notre association sur fne-aura.org/rhone (dès 10€)

22 rue Edouard Aynard
69100 Villeurbanne

04 37 47 88 50
rhone@fne-aura.org